



## future de maman d'enfant français

Par **ouberka**, le **08/06/2015 à 14:04**

bonjour, je suis bloqué est ce que si possible de me conseiller je suis divorcé et j'ai un enfant d'un père français mon fils âgé de 4 ans il est né au Maroc et vit avec moi depuis sa naissance j'ai entré en France en 2010 par un visa d'un an mais mon mari est retourné au Maroc après 4 mois seulement en France. est ce que je peux revenir en France une autre fois et m'installer avec mon fils car ici au Maroc je n'ai pas de logement la vie est très difficile et le père de mon fils ne participe pas aux dépenses de mon fils j'espère qu'il viendra en France et s'installera à la fin et que mon fils commence ses études à la fin. merci d'avance.

Par **citoyenalpha**, le **14/06/2015 à 17:29**

Bonjour le père a-t-il reconnu votre enfant auprès des autorités françaises ?

Par **ouberka**, le **14/06/2015 à 18:35**

Merci pour votre réponse, le consulat à Marrakech au Maroc m'informe que le fils est bien un acte français.